

Farnham 24 janvier 2004

M. Pierre Paradis
Député de Brome-Missisquoi

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

Monsieur,

En tant qu'organisme, suite à l'adoption d'une résolution à notre dernière rencontre, nous tenons à vous exprimer toute notre colère et notre profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués.

Nous croyons que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ?

En tant qu'organisme regroupant des citoyens-ennes, monsieur, le député, nous souhaitons que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Solidaire et en colère,

Claude Fredette pour Entrée chez-soi Brome-Missisquoi

c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie

800 Place Victoria

Tour de la Bourse, 2^e étage, bureau 2.55

Montréal, Qc. H4Z 1A2

Fax : 1-(514) 864-1779

Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)

Fax : (514) 362-0660

Courriel : cacq@consommateur.qc.ca